

## Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 4 juin 1867

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (9)

Collation1 p. (165r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 4 juin 1867, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45689>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [4 juin 1867](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Ferrand, Louis \(1827-1903\)](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

# Description

Résumé Godin informe le préfet qu'il fera son possible pour se rendre à Paris à la réunion à laquelle il a été invité, mais qu'il pourrait en être empêché par la santé de sa mère.

Notes Louis Ferrand est préfet du département de l'Aisne du 29 décembre 1866 au 14 septembre 1870.

## Mots-clés

[Santé](#), [Voyage](#)

Personnes citées [Godin-Degon, Marie Josèphe Florentine \(1794-1867\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Genève le 4 juillet 1864

Monsieur le Préfet  
du département de la Suisse

Monsieur le Préfet

je ferai tous mes efforts pour me  
rendre le 1<sup>er</sup> ou 2<sup>me</sup> mois à Paris à la  
commission où laquelle vous me faites  
l'honneur de m'intégrer. un autre  
chose pourrait y faire obstacle, l'état  
désopérable de la santé de ma mère.  
Si je ne suis pas, je ne pourrais être présent  
à cette réunion. je ne serai pas  
moins prêt à prêter à la commission  
le concours qu'il croira nécessaire  
de me demander.

je suis avec le plus grande  
consideration

Monsieur le Préfet

votre très amable attention

Georges